

Image not found or type unknown



Accès aux documents AG association sportive

Par **Gerard L**, le **21/12/2014 à 12:23**

Bonjour,

Je suis membre d'une association sportive. A la suite de l'AG de celle-ci, j'ai souhaité consulter les listes d'émargement, de vote et les procurations. Le Président met des obstacles manifestes à cette demande me paraissant légitime.

Quelles sont les obligations en la matière svp les textes ou jurisprudences de référence ?

Merci

Cordialement